

## Analyse de réseaux et histoire de la famille

Claire Lemerrier

► **To cite this version:**

Claire Lemerrier. Analyse de réseaux et histoire de la famille : Une rencontre encore à venir ?. Annales de démographie historique, Belin, 2005, pp.7 - 31. hal-01321428v2

**HAL Id: hal-01321428**

**<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-01321428v2>**

Submitted on 6 Nov 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## ANALYSE DE RÉSEAUX ET HISTOIRE DE LA FAMILLE : UNE RENCONTRE ENCORE À VENIR ?

Claire LEMERCIER

« Il est impossible aujourd'hui d'étudier une famille, un groupe, une communauté sans partir des individus eux-mêmes, de leur pratique, de leur comportement, de leurs relations et du même coup faire sien l'arsenal méthodologique de la micro-histoire : la reconstitution biographique, les configurations relationnelles, l'analyse de réseau. » (Chauvard, 2004, 102). Une recherche de titres d'articles incluant le mot « réseau(x) » – et plus encore « network(s) » – dans les revues traitant d'histoire de la famille ne peut que confirmer ce constat : « migratoire », « parental », « familial », voire « généalogique », le « réseau » est omni-présent. Pour autant, on peut douter que cet usage renvoie à un « arsenal méthodologique », celui de la micro-histoire ou un autre. Certes, il dénote un intérêt pour le poids des relations, des liens sociaux, pour ce qu'ils facilitent ou empêchent en termes de comportements, pour ce qu'ils révèlent d'une structure sociale, de hiérarchies ou de frontières entre groupes, ou encore pour les rapports entre différents types de liens – familiaux, professionnels ou de voisinage –, et la façon dont les acteurs choisissent de les orienter pour atteindre leurs buts. Presque tous les thèmes de l'histoire de la famille (Bourdelaïs et Gourdon, 2000 ; Hareven, 2000) s'accommodent ainsi du concept de réseau : aussi bien l'étude du mariage que les approches en termes de cycle de vie, l'analyse des représentations

culturelles de la famille ou de son rôle économique, et bien sûr les études d'alliances et de systèmes d'héritages. La prise en compte d'une famille plus large que le ménage a mis au jour des cercles plus flous et concentriques de parenté souvent qualifiés de « réseaux » (Rosental, 2000) ; pour autant, certains s'inquiètent aujourd'hui d'une vision trop simpliste, trop réifiée, de ces groupes parentaux au-delà du ménage (Plakans et Wetherell, 2003).

Le mot « réseau » recouvre ainsi beau-coup de notions, trop peut-être, tant il finit par être employé comme synonyme de « groupe », « famille élargie » ou « sociabilité ». Bien que plusieurs textes programmatiques aient appelé à le considérer comme autre chose qu'une métaphore (en particulier Wellman et Wetherell, 1996 ; ou encore Dedieu et Moutoukias, 1998), on ne retrouve, dans les articles parlant de « réseaux », que rarement les marqueurs de la *network analysis* entendue comme méthode spécifique : graphes, indicateurs chiffrés, *blockmodels* ou même simplement usage d'un vocabulaire standardisé comme celui de la densité, de la centralité, de la multiplicité, des cliques ou de l'équivalence<sup>1</sup>. Il est vrai que, les applications de l'analyse de réseaux à l'histoire s'étant faites de façon non concertée, il n'existe pas de façon simple de les repérer : le présent article ne prétend donc pas à l'exhaustivité. Néanmoins, force est de

constater que l'élaboration des méthodes statistiques et le traitement sérieux de cas empiriques se sont trop rarement rencontrés. Ce n'est pas pour autant une fatalité, comme le montre le présent numéro : pour peu qu'ils prennent le temps de s'y former, des historiens peuvent obtenir de telles méthodes une véritable valeur ajoutée, en termes de spécification et parfois de test d'hypothèses. On peut ainsi espérer qu'ils ne se contenteront plus de la rituelle note de bas de page mentionnant leur intérêt pour la *network analysis*, mais leur refus de l'utiliser réellement, pour cause de trop grand formalisme ou d'inadaptation « par nature » aux sources anciennes. Pour autant, il ne peut bien sûr s'agir que d'un outil complémentaire, et non d'une clé ouvrant toutes les serrures : la notion de « réseau », une fois prise au sérieux, devrait devenir, plutôt qu'une réponse, l'élément de plusieurs questions bien définies.

La présentation de quelques travaux existants, utilisant ou non l'analyse de réseaux formalisée, permet de mesurer les difficultés, mais aussi l'intérêt d'une application de ces concepts, voire de ces outils à l'histoire de la famille. Seront ensuite envisagés deux domaines de recherche assez distincts. D'une part, dans une perspective « égocentrée », prendre en compte l'insertion dans des réseaux, et notamment dans des formes familiales particulières, peut permettre de mieux comprendre des comportements individuels. D'autre part, dans une perspective plus « structurale », en reconstruisant l'ensemble des liens, en particulier de l'ordre de l'alliance, au sein d'un groupe social et surtout la dynamique de ces liens, on peut réinterroger la notion de « stratégies » – souvent définies comme familiales.

## POURQUOI L'ANALYSE DE RÉSEAUX ?

*Analyse de réseaux et sources historiques : une rencontre impossible ?*

Claire Dolan, auteur pourtant d'une étude très morphologique de familles de notaires (Dolan, 1998), affirme comme une évidence que le calcul de la centralité des individus dans un réseau, « pour le XVI<sup>e</sup> siècle, en tout cas, est inapplicable » (Dolan, 2004, note 20). Que ce type de calcul ait été, de fait, appliqué avec succès au XV<sup>e</sup> siècle (Padgett et Ansell, 1993), voire à l'Antiquité (Alexander et Danowski, 1990) n'est qu'en partie une réponse : cette assertion pointe un problème de fond, d'ailleurs plutôt lié au recueil de l'information dans les sources qu'à la méthode de traitement elle-même.

Il est vrai qu'au premier regard jeté à un manuel d'analyse de réseaux présentant des questionnaires administrés pour connaître en détail l'entourage d'une personne, l'historien peut se sentir bien éloigné de ses sources. L'utopie selon laquelle l'analyse de réseaux en elle-même permettrait de reconstituer « les réseaux » ou « les liens » en général, d'un individu ou dans un milieu, a fait bien des déçus. En effet, dans l'idéal, elle requiert une exhaustivité et une définition claire des liens qui ne se rencontrent guère dans les archives ; en outre, une reconstitution globale, même lorsqu'elle serait théoriquement possible, peut s'avérer tout simplement trop coûteuse en temps, en particulier lorsque les réseaux sont pistés au fil d'actes individuels (paroissiaux, d'état civil, notariés...). Cela dit, le problème réside souvent autant, voire plus, dans l'ambition informulée de la

démarche que dans les lacunes des sources. Si l'on a une question précise sur l'origine, la morphologie ou l'influence de tel ou tel type de lien, il est souvent envisageable de trouver une source pour y répondre ; en revanche, le rêve de saisir le social dans son ensemble (de le cartographier, dit-on souvent) est évidemment inaccessible – tout autant, du reste, pour les sociologues que pour les historiens.

En revanche, l'analyse de réseaux s'avère assez mal adaptée à deux aspects essentiels du rapport aux sources historiques : la prise en compte des dynamiques et celle de la signification de chaque lien pour les individus concernés. Cela la cantonne au rôle de complément d'autres démarches, plus narratives et interprétatives.

D'une part, en effet, description morphologique, l'analyse de réseaux s'applique à un graphe statique. Les techniques, encore dans les limbes, permettant d'« expliquer » l'évolution d'un réseau entre des dates successives par différentes variables reposent sur des hypothèses contraignantes<sup>2</sup>. De ce fait, si l'on traite d'une longue période, il est nécessaire de la découper en sous-périodes, puis de comparer différents indicateurs entre elles, comme le fait Cyril Grange dans le présent numéro. Mais cette solution pratique ne résout pas le problème de la datation des liens. Si le lien père-fils date de la naissance, qu'en est-il d'une alliance entre deux lignées, matérialisée par un mariage, mais dont on soupçonne qu'elle traduit des relations préalables ? Et quand se rompent les liens ? Le divorce ou le remariage isolent-ils de la première belle-famille, le décès d'un parent de ceux avec qui il nous liait ? Ces nuances sont ignorées par une représentation qui met en parallèle une série de liens comme s'ils étaient

contemporains. Ce problème appelle un complément narratif à l'analyse en termes de réseaux.

D'autre part, qu'en est-il de la mise en série de liens ayant des significations probablement très différentes pour les individus impliqués ? Cette question renvoie au problème de l'anachronisme, mais la question se pose aussi de l'homogénéité de tel ou tel type de lien déclaré dans les sources mêmes. Le cas du témoignage, relevé par exemple dans les actes de mariage, pose ainsi des problèmes assez typiques, dans la mesure où les raisons de son étude ne sont pas toujours spécifiées. S'agit-il d'attester les contacts entre groupes sociaux ? D'évaluer la disponibilité de la parenté, le recours aux « amis » étant vu comme un pis-aller (alors que, dans le premier cas, il était au cœur de l'analyse) ? Ou bien justement d'étudier un choix fait parmi les parents et amis disponibles ? L'existence même d'un réseau latent, préexistant à ses mobilisations circonstancielles, n'a d'ailleurs rien d'évident (Fontaine, 1995). V. Gourdon a bien cerné les apories qu'entraîne le fait de considérer les contrats de mariage comme « un indicateur simple de l'extension de la parenté opérationnelle » (Gourdon *et al.*, 2004, 260)<sup>3</sup>.

En réalité, pour comprendre ce que peut dire la source, il est nécessaire de donner un contenu à la fois au rôle de « témoin »<sup>4</sup> et à des dénominations comme celle d'« ami » – contenus pas forcément homogènes d'un acte à l'autre. C'est pourquoi les études de témoignage sont d'autant plus riches que l'acte concerné est bien connu d'un point de vue d'histoire légale et culturelle et que le rôle du témoin y a un sens particulier ; formellement comparables, les études portant sur les parrains et marraines, les

tuteurs ou les exécuteurs testamentaires<sup>5</sup>, ou encore sur la transmission des prénoms<sup>6</sup> vont souvent plus loin que celles des actes de mariage, car le contenu du lien y est plus interprétable.

Ainsi, dans une littérature pléthorique, le travail de S. Fagerlund sur le parrainage dans une petite ville suédoise de l'époque moderne se distingue par une réelle prise en compte du sens et des conséquences de la position des parrains, marraines et témoins, en même temps que par la volonté d'envisager la configuration d'ensemble des liens (Fagerlund, 2000). Échappant ainsi aux impasses liées au simple comptage des types de témoins porteurs de tel ou tel attribut, elle parvient, en variant les échelles (prise en compte de la personnalité des plus fréquentes marraines, des différents choix de parrainage au sein d'une fratrie, étude de la réciprocité au sein des « ego-réseau » de parrainage...), à définir de véritables rôles sociaux, en particulier féminins. Une telle étude n'est permise que par le croisement avec d'autres sources, en particulier judiciaires. Seuls des travaux de l'ampleur d'une thèse autorisent en général un tel croisement, permettant d'envisager réseaux et liens en termes de multiplicité (fait d'entretenir des liens d'ordre différent avec les mêmes personnes), permanence dans le temps, réciprocité...

Une étude en termes de réseaux n'est donc envisageable – peut-être surtout dans le cas de la famille – que dans la mesure où elle s'accompagne d'une réflexion sur le sens des liens mis en série : liens familiaux en général, avec le problème de la délimitation de la famille, ou liens spécifiques à l'intérieur de la famille, le degré de parenté ne représentant pas nécessairement un degré de solidarité ou de proximité. Cela nécessite des changements d'échelle (de

l'analyse sérielle de testaments à la prise en compte du détail de quelques-uns, par exemple) et des croisements de sources : journaux intimes<sup>7</sup>, correspondances, livres de famille (Klapisch-Zuber, 1990) mais aussi sources normatives (interdits de mariage ou de coprésence dans telle ou telle institution par exemple, voir Dolan, 1998, 212). Ainsi, si les conclusions tirées par N. Tadmor à partir de romans et de journaux intimes ne s'appliquent sans doute pas mécaniquement à tous les groupes sociaux, il est important d'avoir en tête l'idée que le mot d'« ami » peut, dans l'Angleterre moderne, parfois désigner des membres de la famille proche ou celui de « cousin » être appliqué à un simple voisin (Tadmor, 2001).

#### *Un outil pour spécifier et tester des hypothèses*

La réponse à de tels problèmes de fond ne passe pas nécessairement par un « moins de formalisation », voire une absence de méthode. Au contraire, c'est bien la volonté de mettre en série des liens pour reconstituer un réseau qui pousse à s'interroger sur le sens réel de ces liens. L'application de l'analyse de réseaux à la famille peut ainsi aider à porter un nouveau regard sur cet objet, trop souvent prisonnier d'une autre représentation formelle si classique qu'elle en devient invisible : la généalogie. Celle-ci, qu'elle donne lieu au dessin d'arbres ou à la narration d'une suite d'événements démographiques, a pour principaux défauts la tendance à mettre l'accent sur les lignées paternelles et le manque de clarté lorsqu'il s'agit par exemple de pister des alliances consanguines.

L'anthropologue Douglas R. White, à travers diverses collaborations, en

anthropologie, histoire et sociologie, propose ainsi d'autres modes de représentation<sup>8</sup>. Pour lui, la parenté est un réseau situé et orienté dans le temps. Une de ses stratégies est, par exemple, de représenter non plus les individus par des figures géométriques et les mariages et descendance par des traits, mais les unions reproductives par des points et les individus par des traits (reliant le mariage de leurs parents à leur propre mariage). L'objectif est de permettre le calcul d'indicateurs, voire la visualisation de phénomènes comme le renchéatement d'alliances, ou de toute structure plutôt complexe qu'élémentaire de la parenté. Cette représentation a l'avantage de ne pas postuler l'existence de « lignées » (qui pourront, ou non, être individualisée par la suite) et vise la plus grande neutralité culturelle possible. Pour une histoire de la famille parfois victime de travers de la généalogie comme l'oubli des femmes ou la définition faussement évidente d'un groupe de parents comme « un acteur social », un tel changement de focale est riche de promesses. Il permet de rappeler qu'en matière de réseaux sociaux peut-être encore plus qu'ailleurs, « la carte n'est pas le territoire » (White et Jorion, 1996, 269) et qu'il est donc fécond de confronter différents modes de représentation. Plus concrètement, cet outil permet de définir clairement ce que l'on entend par endogamie et de donner une mesure continue plutôt que binaire de ce phénomène. Il permet aussi d'identifier le « cœur » d'un système d'alliances et de voir si ses membres partagent d'autres propriétés sociales (Alcántara Valverde *et al.*, 2002).

Dès 1981, malgré des moyens techniques plus limités, Raul Merzario avait de la même façon créé des représentations

graphiques et des codages *ad hoc* pour résumer des alliances complexes entre lignées dans le diocèse de Côme à l'époque moderne (Merzario, 1981). Son ouvrage est particulièrement intéressant dans la mesure où, fondé sur l'étude de dispenses pour mariages consanguins et d'actes notariés, il s'ouvre sur une analyse qualitative de la définition de la parenté, de ce qu'elle implique et de ce qu'elle interdit. Pour autant, l'auteur éprouve également le besoin de déterminer, parmi les nombreux mariages à quatre degrés de parenté, le poids de différentes formes d'alliance : suivant la place des conjoints dans les lignées masculines ou féminines issues de l'ancêtre commun, de nombreuses configurations sont en effet possibles, qui ne sont pas distribuées au hasard dans la réalité. L'évolution de leur poids permet de mieux comprendre la notion de parenté elle-même.

Unique à ma connaissance, un autre traitement de la famille en termes de réseau, réalisé par Peter S. Bearman au détour d'un ouvrage par ailleurs ultra-formaliste, permet, de la même façon, de changer notre regard habituel sur les sources (Bearman, 1993). L'auteur s'y interroge non pas tant sur la réalité des liens au sein de la petite noblesse anglaise des XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles que sur la place que tenait la parenté au sein de son système de valeurs, par rapport à d'autres liens et identités : inscription locale, liens patron-client, choix religieux... Or, dans les généalogies de l'époque, les liens ne sont pas symétriques : telle famille se dit apparentée à telle autre, mais cette déclaration n'est pas réciproque. Peut-on ne pas être le cousin de son cousin ? L'auteur prend au sérieux cette question, voyant la parenté comme un lien volontaire<sup>9</sup>. Le détour par les réseaux lui permet de conclure que la

revendication d'une généalogie prestigieuse perd de l'importance pour les acteurs au fil de la période étudiée. En effet, au départ, une analyse structurale des liens déclarés dans les sources (*structure of the kinship claim system*) montre une claire hiérarchie entre plusieurs groupes, les moins influents se déclarant, pour simplifier, parents des plus influents, sans retour. En revanche, en fin de période, les déclarations se symétrisent : l'affirmation généalogique « vers le haut » est une stratégie moins prisée. Cela correspond à un sentiment répandu chez les élites de l'époque que la famille aurait de moins en moins d'importance : mais cette idée est validée ici par l'étude de comportements – d'écriture généalogique, mais aussi d'homogamie, notamment religieuse.

Outre cette fonction de dénaturalisation des généalogies et de clarification de certaines de leurs propriétés, l'analyse de réseaux partage cette qualité générale des méthodes formelles ou statistiques, qui est d'obliger à se demander quelle est la question posée, l'hypothèse en débat, et à en spécifier les attendus. Telle pourrait d'ailleurs être la définition d'une analyse (formelle) de réseaux, qui ne peut se circonscrire à la production de graphes ou à l'utilisation de tel ou tel logiciel : il y aurait analyse de réseaux lorsque l'on viserait la reconstitution systématique d'un certain type de lien parmi une population bien définie, ou autour d'un ensemble d'individus bien définis, pour étudier certaines propriétés de ces liens (leur densité, la corrélation entre plusieurs types de liens, la forme d'ensemble qu'ils dessinent), de façon à répondre à une question historique précise. Dans cette mesure, on pourrait placer sous la dénomination d'« analyse de réseaux » le courant qui, à partir de

sources généalogiques ou de la microsimulation, vise à définir l'étendue et la composition de la « parenté disponible », c'est-à-dire par exemple le nombre moyen de cousins en vie que comptait un individu de 40 ans en 1850<sup>10</sup>. C'est d'ailleurs la seule application « simple » que propose C. Wetherell lorsqu'il promeut l'analyse de réseaux en histoire de la famille – avec il est vrai un élément supplémentaire : l'étude de la parenté disponible *sur place* (Wetherell, 1998). Au premier abord éloignée de toute appréhension « sensible » des liens sociaux, une telle approche n'en apparaît pas moins comme un complément nécessaire des études portant sur la « mobilisation » de la parenté.

De même, les études sur les mariages consanguins gagneraient à se poser la question de la « non-parenté » disponible pour l'alliance : les mariages entre cousins ne seraient-ils dus qu'au hasard ? C'est la question à laquelle se confronte G. Fertig, dans le cas de trois paroisses allemandes des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles – en proposant dans le même temps une réflexion modèle sur le codage des relations de parenté complexes, la prise en compte de leur date et de leur durée (Fertig, 2004). Cet article émane d'une enquête collective ambitieuse intitulée « Soziale Netzwerke in der ländlichen Gesellschaft » et qui vise notamment à ouvrir les boîtes noires qu'ont pu devenir « confiance » ou « capital social » dans l'analyse des relations entre économie et liens sociaux. Par des tests d'hypothèses précises, G. Fertig a ainsi pu mesurer l'influence de divers types de liens personnels sur les prix pratiqués pour les ventes de terres (influence réelle), mais aussi le rôle sans doute plus grand, pour l'établissement de la « confiance », de diverses institutions

(hypothèques, recours aux notaires) permettant des transactions avec de totaux « étrangers » aussi bien qu'avec des parents lointains (Fertig, 2005).

Les progrès et les exigences de la formalisation vont donc de pair avec ceux de la conceptualisation, distinguant entre parentés reconstituée, connue, disponible, mobilisée, ou encore solidaire. De même, pour ne citer que quelques exemples, les travaux de J. Ehmer sur les petits artisans de Vienne ou mes propres recherches sur les hommes d'affaires membres d'institutions parisiennes au XIX<sup>e</sup> siècle, partant de problématiques classiques sur « famille et économie », « famille et institutions », amènent, du fait des questions qu'oblige à trancher la formalisation, à spécifier le(s) rôle(s) que la famille est supposée jouer. J. Ehmer, après avoir évoqué le contrôle familial sur les corporations et héritage du métier, suit précisément la transmission de licences de ramoneurs d'un entrepreneur à son successeur, sur un siècle et demi (Ehmer, 2001). Il met ainsi au jour des trajectoires qui, loin de lier directement les pères aux fils – en partie du fait des contraintes démographiques –, sont bien plus complexes et laissent une très grande place aux femmes. En reconstituant un réseau de liens privés entre membres de cinq institutions économiques, j'ai pu pour ma part mettre en évidence la formation puis le déclin d'un groupe dense (correspondant à un large ensemble de « familles » liées par l'alliance ou par l'entreprise) qui facilitait l'admission de ses membres au sein des institutions ; pour autant, il était loin de contrôler ces dernières, n'y détenant jamais une majorité (Lemerrier, à paraître).

Dans ces deux derniers cas, le recours à la formalisation, d'ailleurs simple, des liens et des transmissions permet de

nuancer les conclusions quant au « poids » de la famille. Il joue aussi le rôle de contrepoint face à un usage exclusif de la narration qui risque de privilégier les « histoires réussies » : celles où un succès (social, économique, politique) est lié à l'abondance de liens, en particulier familiaux. Il serait de meilleure méthode de rechercher aussi des cas d'échec malgré de nombreux liens, ou de réussite « sans famille ». En passer par une quantification, ou par une visée de quantification, permet souvent de retrouver ce sens de la symétrie. Bref, le sage constat de Jean-Pierre Hirsch vaut en dehors même de l'histoire économique : « Dans toute entreprise, le rôle éminent des liaisons familiales est une évidence ; la façon dont elles jouent l'est beaucoup moins. » (Hirsch, 1991, 119) Ce constat devrait amener à se rapprocher de l'analyse de réseaux plutôt que de s'en éloigner, pour y trouver un réservoir de concepts, d'hypothèses, mais aussi pour échapper aux évidences apparentes offertes par les sources.

## L'INDIVIDU ET SES CONTEXTES

L'analyse de réseaux est souvent présentée comme divisée en deux méthodes, voire deux camps entre lesquels il faudrait choisir : elle est égocentrée, autour d'un individu, ou structurale, prenant en compte l'ensemble des liens au sein d'un groupe. L'historien a souvent le sentiment que la première serait plus qualitative, plus accessible et plus réaliste, dans la mesure où les promoteurs de l'analyse structurale ont plus souvent mis en avant des formalisations complexes (comme les *blockmodels*) ou sont tombés dans le travers de « tout expliquer par le



réseau ». Il est vrai que l'analyse égocentrée est mieux adaptée aux sources de l'histoire sociale et singulièrement familiale (journaux intimes, correspondances, actes notariés ou d'état civil s'ordonnant bien autour d'une personne), tandis que l'analyse structurale requiert une exhaustivité que de telles sources n'autorisent que si l'on se centre sur de petits groupes (communauté rurale, membres d'une institution...).

Si, en effet, le choix de la méthode est souvent guidé par la source plutôt que par une opposition entre « individu » et « structure », il reste important de définir quels sont les acteurs sociaux envisagés et quel est le statut du réseau dans les phénomènes décrits. On peut ainsi distinguer deux optiques : dans l'une, qui sera évoquée dans la dernière partie, l'unité d'analyse est un lieu et/ou un groupe social dont on cherche à comprendre la structure interne, la construction, l'évolution ; retracer les liens familiaux en son sein peut alors représenter une étape du raisonnement, les familles, diversement délimitées, devenant des acteurs de cette histoire d'un groupe plus large, par leurs stratégies et leurs alliances. Dans l'autre, l'individu est l'unité étudiée, dont on cherche à comprendre les comportements ; pour cela, on ne peut ignorer diverses formes d'influence de ses liens, notamment familiaux.

Ce courant d'analyse plus « individualiste méthodologique » a bénéficié ces dernières décennies, dans le domaine de l'histoire de la famille, de l'intégration d'approches dites biographiques, ou en termes de cycle de vie. Prenant l'individu comme unité première et le suivant dans la durée, elles sont en réalité très diverses en termes d'origines et de degrés de formalisation, de la micro-histoire

aux modèles (« expliquant » une variable dépendante par des variables indépendantes) de l'*event history analysis* (Degenne, 2001). Dans les deux cas, les études les plus riches sont celles qui intègrent les échelles d'analyse, en envisageant l'influence sur l'individu des différents cercles de son entourage aussi bien que des conditions économiques ou politiques générales.

#### *Famille et migration : un domaine pionnier*

L'analyse des migrations – en histoire comme en sociologie – est particulièrement riche en études de ce type, sans doute parce que le fait de migrer apparaît comme un comportement (relativement) facile à détecter, qui peut (relativement) facilement être considéré comme un choix, qui peut n'impliquer en première analyse qu'un individu, mais dont bien des observations ont montré les composantes collectives : migrations en chaîne, information ou aide fournie par des « pionniers ». Pour autant, aller au-delà de la description de cas d'espèce impose de spécifier ce que sont ici les effets attendus de « la famille » – et, d'abord, de quelle « famille » il est question.

C'est ainsi que P.-A. Rosental a été amené, pour comprendre les effets très différenciés de « la famille » sur les migrations individuelles en France au XIX<sup>e</sup> siècle, à définir des indicateurs de son cru qui relèvent de la morphologie des réseaux égocentrés (Rosental, 1999 ; « Autour du livre... », 2002). Se fondant sur la base dite « des 3 000 familles »<sup>11</sup> mais variant les échelles, de la description très précise de quelques fratries aux calculs d'ensemble, il affecte à chaque « lignée patronymique » un indicateur

d'« autocentrage ». Construit à partir de l'étude de l'endogamie et de la diversité des témoins au mariage, cet indicateur oppose aux familles les plus « autocentrées », où les liens impliquent souvent les mêmes personnes, celles dont chaque membre paraît disposer de sa propre sphère de référence.

Si le détail du calcul de cet indicateur, tributaire des données disponibles, peut être discuté, il définit bien des formes de famille, ou plutôt des formes de relations en lien (ou non) avec la famille, plutôt que de s'en tenir à des hypothèses plus mécaniques, qui lieraient la migration à la taille de la fratrie ou au fait d'avoir un père migrant. En ce sens, il touche à la notion de structure, ou de forme, essentielle pour l'analyse de réseaux. D'autre part, il a l'intérêt de proposer deux modèles distincts de compréhension des comportements, avec l'idée sous-jacente que plusieurs stratégies « gagnantes » (voire plusieurs buts souhaités) sont possibles. Ainsi, les membres de familles autocentrées qui migrent sur de longues distances ne le font pas dans la même logique et avec les mêmes conséquences que ceux de familles exocentrées. Enfin, une recherche plus « micro » menée avec J. Hontebeyrie a permis de proposer des hypothèses quant à la genèse de ces formes familiales, qui risqueraient autrement d'être vues comme une sorte de *deus ex machina* structural (Hontebeyrie et Rosental, 1998). Cet article décrit la naissance de familles autocentrées, sédentaires et densément reliées entre elles à partir de l'accumulation de ressources professionnelles et foncières, au tout début de l'urbanisation de la banlieue lilloise. De telles études mériteraient bien sûr des comparaisons et tests de leurs hypothèses sur d'autres terrains,

mais elles sont justement d'une richesse exceptionnelle en hypothèses testables.

#### *Analyse multi-niveaux et prise en compte des contextes familiaux*

La question des influences familiales sur la migration représente un défi pour des approches plus quantifiées qui sont *a priori* fondées sur une hypothèse d'indépendance entre les individus statistiques envisagés. La formalisation d'influences extérieures sur l'individu, qu'on les pense en termes de contextes ou de réseaux, a précisément été un des horizons, ces dernières années, de l'*event history analysis* et commence à trouver des solutions techniques – celles-ci, réciproquement, amenant de nouveaux questionnements de fond (Courgeau, 2004).

En effet, pour rendre « individuelles » des variables liées à des phénomènes de réseau, on peut envisager trois solutions. Il est possible d'isoler l'effet de chaque type de lien, en l'envisageant comme dyadique (entre deux personnes). Ainsi, « avoir un frère ayant migré auparavant » peut constituer une variable explicative de la migration qui capturerait un effet du « réseau familial ». Si les deux frères font partie de l'échantillon que l'on étudie, on peut envisager quatre états finaux : le cadet migre, l'aîné migre, aucun ne migre ou bien les deux. Pour prendre en compte l'effet de « la famille », dans ses différentes définitions possibles, on peut aussi en faire un niveau dans le cadre d'une « analyse multi-niveaux ». Dans ce cas, chaque famille est considérée comme un contexte spécifique : le fait d'appartenir à telle ou telle famille modifiera l'effet d'autres variables, comme la profession, voire aura un effet propre sur la migration. Enfin, on peut envisager, ce

qui ressortirait plus à une analyse de réseaux au sens strict, de construire un indicateur de la forme familiale (du même type que celui proposé par P.-A. Rosental) et d'en faire une variable indépendante. Des variantes de ces stratégies commencent à être utilisées en démographie historique et, malgré leur caractère très exigeant en termes de données et de modélisation, représentent une voie stimulante, en ce qu'elles obligent à spécifier ce que pourraient être les effets de « la famille » sur tel ou tel phénomène.

Ainsi, A. Palloni et ses coauteurs tentent d'envisager les différentes raisons qui pourraient faire que des frères auraient un comportement migratoire similaire (Palloni, 2001). En dehors d'une aide directe du premier migrant au second (en termes pécuriaires, d'accueil, d'emploi, d'information...), il peut aussi s'agir d'une influence subie par tous les deux, à l'échelle de la famille (forme d'éducation reçue, capital social diffus) ou au-delà. La décision de migrer peut avoir été prise en commun ou non ; enfin, la présence de résultats opposés peut aussi manifester des stratégies familiales de diversification des ressources et des risques. On voit là la limite de la modélisation ; mais certains de ces aspects peuvent être contrôlés. Ainsi, étudiant – en sociologues et non en historiens, à partir de quelques centaines de questionnaires administrés année après année – des migrants mexicains, les auteurs estiment que, même en tenant compte des facteurs d'environnement et des contextes communs aux fratries, il reste un effet « de réseau » à proprement parler, fondé sur le lien entre les frères et non pas seulement sur leur similitude.

N. Bonneuil, A. Bringé et P.-A. Rosental, eux, revisitant l'enquête « 3 000 familles » pour une analyse multi-niveaux

(intégrant le niveau de la fratrie et celui de la lignée) des déterminants de la première migration après le mariage, ne trouvent finalement que très peu d'effets d'ordre familial sur ce terrain précis ; mais, testant l'influence de plus de 200 variables concernant l'individu et les membres de sa parenté proche (par exemple la distance entre son domicile et celui de ses frères, oncles...), y compris de nombreux effets croisés, ils montrent que cette méthode permet d'envisager des hypothèses fines et variées quant à « l'influence de la famille » (Bonneuil *et al.*, 2004). Ainsi, à condition de disposer de suffisamment de données, il est possible de tester des effets comme celui du rang de naissance au sein de la fratrie (le plus âgé et le plus jeune tendent à moins migrer), de la présence d'un nouveau-né (qui paraît favoriser la migration) ou d'un enfant à naître (qui n'a pas le même effet), de la profession du grand frère (plus elle se situe haut dans l'échelle sociale, moins le reste de la fratrie migre), de la sédentarité de la grande sœur (facilitant la migration des plus jeunes) ou encore d'envisager que « la famille » joue différemment sur les migrations de courte et de longue distance. Le fait que ces dernières ne semblent pas amener à un rapprochement géographique de la famille, au contraire, amène à s'intéresser aux liens plus « faibles » (amicaux, professionnels ?) qui pourraient, eux, jouer. Sur des données également issues des « 3 000 familles », complétées par des dossiers militaires, L. Kesztenbaum propose un modèle différent, plus centré sur l'idée d'un « portefeuille de lieux » connus dans chaque famille, qui permet également de souligner l'absence d'attraction des lieux liés aux membres les plus anciens de la lignée et le grand nombre de « pionniers » migrant vers des communes inconnues

de leur famille proche (Kesztenbaum, 2004). En revanche, les individus issus de familles déjà dispersées migreraient plus. Après un autre article reprenant les données de P.-A. Rosental, notamment son indicateur d'autocentrage, mais les confrontant dans un modèle économétrique à des informations portant sur les individus et sur les communes d'origine et de destination (Bourdieu *et al.*, 2000), il semble donc bien s'être créée une école française d'analyse des migrations qui, tout en utilisant des techniques de régression créées pour l'analyse de données individuelles, est attentive à l'emboîtement des contextes entourant la décision de migrer.

Dès lors que l'instrumentation statistique a ainsi progressé, elle appelle finalement à un raffinement en retour des hypothèses qui peut nécessiter des études plus qualitatives. C'est aussi la conclusion que l'on peut tirer de l'enquête monumentale menée par C. Campbell et J. Lee à partir des exceptionnelles sources chinoises : il s'agit là d'une base de données de plusieurs centaines de milliers de personnes sur 17 générations, dont il est très souvent possible de reconstituer les lignées masculines. Un tel volume permet de tester des effets très fins et jouant à de multiples niveaux. Ainsi, les corrélations de comportements (mortalité, chances de mariage, fertilité, mais aussi obtention de responsabilités administratives) peuvent être observées à la fois à l'échelle du ménage, du groupe administratif de ménages (voisins), du village et de la lignée. Il est donc possible de déterminer à quel niveau se joue tel ou tel phénomène et d'en tirer des hypothèses en termes de stratégies collectives (Campbell et Lee, 2004b). Par exemple, la réussite professionnelle de membres

du ménage paraît accroître les chances de mariage des autres membres, mais non pas de leur parenté non-corésidente. Les auteurs ont aussi pu tester l'idée selon laquelle les études de mobilité sociale classiques, limitées aux comparaisons père-fils, surestimerait la fluidité de la société chinoise en ignorant l'aide possible apportée par d'autres parents (Campbell et Lee, 2003). Leurs conclusions sont nuancées : si les réseaux de parenté plus distants (jusqu'aux cousins germains du côté paternel) jouent un rôle non négligeable pour faciliter l'accès à des postes administratifs, les mieux dotés en parents influents sont loin de monopoliser ces postes. Obtenir un titre n'est jamais une certitude et nombre d'« hommes nouveaux » se font une place. Enfin, la parenté corésidente apparaît plus « efficace » que le lignage, ce qui peut pointer vers les mécanismes concrets de cette aide à l'obtention de postes.

Cependant, à une échelle aussi générale, il peut être difficile d'imaginer à quoi correspond tel ou tel effet significatif : simple exposition à un même environnement, contagion (au sens propre parfois, lorsqu'il est question de mortalité), mimétisme, relations effectives (aide, transfert d'informations...), décisions collectives, complémentarités ou compensations ? Les auteurs eux-mêmes indiquent que, n'intégrant pas dans le modèle les configurations internes des unités envisagées (structure par âge d'une fratrie...), ils ne peuvent trancher sur de telles questions<sup>12</sup>. Il est en fait difficile de distinguer ce qui relèverait conceptuellement du simple « contexte » ou bien du « réseau » au sens plus strict, impliquant des échanges effectifs de ressources. C'est là une question fondamentale pour l'analyse multi-niveaux : si quelque chose se

passer bien aux niveaux intermédiaires (entre l'individu et les conditions générales), à quel type de phénomène cela peut-il renvoyer ? Cela implique-t-il l'existence d'acteurs sociaux collectifs, de « stratégies familiales » ? La question qui se pose est celle d'un traitement sérieux de l'échelle « méso » dont des chercheurs de plus en plus nombreux commencent à se réclamer (Lazega, 2003). Pour que cette revendication représente plus qu'une énième tentative de juste milieu, il faut préciser son statut. Ainsi, pour P.-A. Rosental, la famille représente un lieu de médiation entre l'influence des changements généraux, « macro », et l'individu, le lieu où ces changements sont traduits, diversement selon les formes de famille, en influences sur les comportements individuels (Rosental, 2002). Une véritable analyse de réseaux appliquée aux familles doit sans doute faire des hypothèses de ce type, et également envisager l'articulation entre différents niveaux « méso », la famille n'étant pas la seule forme de réseau, de contexte ou d'organisation intermédiaire où s'inscrit l'individu.

### **STRATÉGIES FAMILIALES ET DYNAMIQUES DES GROUPES SOCIAUX**

C'est précisément à l'articulation entre la dimension familiale et d'autres ressorts de l'identité et de l'action (profession, quartier, classe sociale...) que s'attachent les études, plus ou moins formalisées, qui s'intéressent sur le long terme et dans un espace géographique réduit à la structure des alliances. Souvent, elles se rattachent au débat fondamental sur la notion de « stratégie familiale ». Issue d'études anthropologiques et sociologiques, puis au centre

de plusieurs travaux d'historiens, celle-ci a fait l'objet d'importantes critiques<sup>13</sup>. Il lui a été reproché un certain économicisme, en partie lié aux sources utilisées, notamment les actes notariés, pouvant amener à surestimer la place des échanges matériels dans ce qui circule au sein du réseau familial. Un manque de réalisme, ou du moins d'explicitation des processus envisagés, a également été pointé : s'il existe des stratégies familiales, à quelle échelle temporelle se déploient-elles ? Quelle définition de la parenté présupposent-elles ? Qui décide de ces stratégies « collectives » et selon quel processus de négociation ?

De telles critiques n'invalident pas une approche en termes de stratégie, mais pointent la nécessité de croiser observation des comportements et réflexions sur les représentations et les connaissances des acteurs, ainsi que l'importance de prendre en compte les structures internes de « la famille », pour ne pas faire de celle-ci une boîte noire. Une analyse de réseaux un peu formalisée peut notamment mettre au jour des configurations différentes, associées à des stratégies différentes pour atteindre un même but ou bien à des objectifs différents. Lorsqu'elle croise les liens familiaux avec d'autres formes d'appartenances, elle permet aussi de dépasser une vision simpliste des stratégies familiales et de comprendre comment la composition de telles stratégies peut mener, à une échelle plus « macro », à la construction ou à la reconfiguration de groupes sociaux ou politiques.

#### *Des formes aux stratégies familiales*

L'œuvre de Giovanni Levi s'avère ici fondatrice sur deux points. D'une part, par sa prise en compte nuancée des liens

entre famille et marché : il s'attache par exemple à comprendre le paradoxe que représentent les prix plus élevés pratiqués pour les échanges de terres au sein de familles élargies. D'autre part, par sa volonté d'envisager ce qui se passe à l'intérieur des « fronts de parenté », coalitions que l'on ne peut comprendre qu'en termes de recherche de diversification et non pas d'uniformité. Soulignant que « la famille en effet, comme un ensemble de parents et d'alliés qui coopèrent, ne se structure pas comme un groupe uniforme d'individus ayant des devoirs et des droits égaux, mais comme un ensemble différencié et hiérarchisé, quoique fortement cohérent » (Levi, 1989, 77), il ouvre la voie à une étude morphologique.

Influencés à des degrés divers par ces recherches, différents travaux d'histoire moderne, tout en ne recourant pas à des graphes (hors des arbres généalogiques) ni à des indicateurs chiffrés, ont ainsi montré une sensibilité à la diversité des formes familiales et à leur dynamique qui peut permettre de parler d'analyse de réseaux – entendue non comme un but en soi, mais comme un outil pour mieux comprendre des formes sociales et politiques. Ainsi, Robert Descimon croise reconstitution « objective » des alliances entre familles de quartiers parisiens du XVI<sup>e</sup> siècle, étude des représentations de ces alliances dans le débat politique de l'époque et réflexion, appuyée sur une narration détaillée, quant à ce qu'ont pu être des « stratégies familiales » confrontées à différentes structures d'opportunités (Descimon, 2004). Que peut-on dire de telles structures d'alliances, reconstituées « en surplomb » et échappant peut-être à l'expérience des acteurs ? C'est le croisement avec d'autres sources qui permet

de statuer sur le caractère conscient et concerté des stratégies, et aussi de comprendre le délitement d'un réseau, dès lors que de nouveaux postes politiques s'ouvrent à ses membres<sup>14</sup>. Il s'agit bien là d'une vision des réseaux « en action ». La prise en compte des quartiers non alliés à leurs collègues permet en outre d'envisager des stratégies différentes – ou contrariées.

En effet, s'agissant d'un réseau d'alliances, certes en partie produit d'une construction volontaire, mais aussi de contraintes extérieures (la disponibilité de partenaires adéquats), la question de l'intentionnalité de sa construction se pose de façon particulièrement aiguë – plus, par exemple, que dans l'étude de réseaux amicaux ou économiques. Des recherches portant sur le long terme ont su intégrer cette dimension au centre de leur démonstration, comme celles de John F. Padgett ou de C. Duhamelle<sup>15</sup>. Ce dernier, se réclamant de la micro-histoire, mais aussi de la vision bourdieusienne des stratégies familiales, place la construction d'identités, impliquant à la fois des dimensions religieuse et familiale, au centre de son étude de la noblesse d'Église rhénane des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Il envisage des évolutions de long terme à l'échelle « macro » (changement des règles d'héritage, chute de la fécondité, montée du célibat masculin et de l'endogamie, célébration de la lignée...) comme la conséquence de modifications, pas à pas, de stratégies collectives qui amènent à privilégier certaines des ressources dont le groupe était initialement doté, aux dépens d'autres, mais sans qu'il s'agisse aucunement d'un calcul rationnel : il est bien entendu que les conséquences d'un choix fait à un moment donné ne sont pas entièrement envisagées (Duhamelle, 1995 et 1998).

Sans doute plus proche que toute autre étude micro-historique d'une analyse de réseaux au sens strict, l'ouvrage de Claire Dolan sur les notaires aixois du XVI<sup>e</sup> siècle pose tout aussi explicitement la question des rapports entre stratégies et contingences : qu'arrive-t-il lorsqu'un homme qui en connectait des dizaines d'autres, meurt (Dolan, 1998, 302) ? Comme sur la question de la prise de décision au sein de la famille, c'est le recours à l'étude de l'une d'elles, qui a laissé de très riches archives, qui permet à l'auteur d'esquisser des réponses. À un niveau plus structural, plutôt que de se contenter de livrer des arbres généalogiques, elle s'est intéressée à la place, au sein du milieu notarial, des « connecteurs » liant plusieurs lignées – ce qui correspond à l'« intermédiaire » de l'analyse de réseaux, celui dont la disparition isole différents groupes<sup>16</sup>. Ces connexions étant souvent liées à des remariages, leur observation amène à s'interroger en parallèle sur le maintien des liens avec les « ex belles-familles ». Les prendre en compte permet de relativiser la notion de frontière de la famille et d'envisager plusieurs échelles, du lignage au réseau d'ensemble.

Surtout, C. Dolan, toujours à partir de ces reconstitutions généalogiques, réalisées non pas de façon patrilinéaire, mais en « boule de neige » autour des notaires identifiés au départ (en suivant tous leurs liens de proche en proche, stratégie classique pour l'analyse de réseaux égocentrés), distingue plusieurs stratégies à partir de l'observation de l'étendue des réseaux familiaux et de leur inscription dans l'espace professionnel et géographique. Certaines familles se concentrent sur le milieu notarial, ce qui peut impliquer des alliances hors de la ville, tandis que d'autres sont socialement plus diversifiées.

Caractériser des formes à partir de comportements observés permet ainsi de rendre justice à la diversité des stratégies possibles, mais aussi des obstacles rencontrés. Cela évite à la fois de parler d'un groupe social comme s'il était uniforme et d'en rester à une complexité irréductible : la structure qui se dégage de l'ensemble des alliances apparaît intelligible – le travail du chercheur est de la rendre telle –, quand bien même des facteurs contingents ont contribué à sa naissance (Dolan, 1998, 189).

Ainsi conçue, l'analyse de réseaux peut faire autre chose que « parer d'une justification théorique » la reconstitution des familles (Dolan, 2004). Encore faut-il que le réseau ne soit pas seulement le nouveau nom de l'arbre généalogique, que sa construction soit prise en compte et surtout qu'il ne soit pas un simple synonyme de « groupe » ou de « famille » : pour avoir une valeur ajoutée, l'analyse de réseaux doit prendre pour objet la diversité morphologique qui, correspondant ou non à une construction consciente, est liée à une répartition des rôles (dans la famille et entre familles) selon les positions dans le réseau<sup>17</sup>.

#### *Trame des alliances et structure sociale*

Les (rares) études historiques employant plus explicitement les outils de l'analyse structurale des réseaux sociaux relèvent de la même logique ; elles ambitionnent simplement plus de précision, voire de chiffrage, dans la définition des formes rencontrées. En particulier, elles permettent de revisiter des questionnements classiques sur l'endogamie et l'homogamie et leurs conséquences en termes d'homogénéité sociale et de conflictualité.

Ainsi, S. Lombardini, dans un article non exempt d'imprécisions techniques

(sur l'interprétation des *blockmodels*), présente certains concepts utiles de l'analyse de réseaux et les indicateurs chiffrés susceptibles de les traduire : il y est question d'indépendance ou de redondance des liens, d'uniformité ou non de la structure du réseau d'alliances à l'échelle d'une paroisse, ou encore du caractère contrôlable de ce réseau par certains acteurs, fonction de son degré de centralisation (Lombardini, 1996). Réfléchir à partir de ces critères permet de formuler des hypothèses sur les fonctionnements sociaux de paroisses piémontaises du XVIII<sup>e</sup> siècle : le détour par la formalisation s'avère fécond pour la conceptualisation. En outre, l'article lie une réflexion sur les structures globales des communautés et sur celles des groupes sociaux à l'intérieur de chaque communauté. D'une part, cela permet de souligner tout simplement la diversité des formes, et donc de réagir contre des schémas culturels trop généraux concernant l'attitude des familles et la structure des communautés. D'autre part, on peut ainsi s'émanciper des définitions classiques de la famille par le degré de consanguinité, en envisageant des groupes dont la taille est définie non pas *a priori*, mais selon la forme des relations observées. Enfin, la prise en compte de la morphologie relationnelle des communautés (à partir de l'analyse de 2 000 mariages), et non pas seulement de leurs attributs plus « classiques » comme la structure socio-professionnelle, peut permettre de mieux rendre compte des formes de conflictualité qui y sont observées (conflits fréquents ou non, entre classes sociales ou non...). La réalisation pratique de l'analyse, liée aux limites des sources, peut être critiquée, dans la mesure où l'auteur n'envisage pas d'autre relation sociale que l'alliance et délimite les

unités familiales de base à partir du patronyme<sup>18</sup>. Il reste que cet article propose une stratégie de recherche qui dépasse les études classiques de l'homogamie.

Moins répliquables de par leur recours à des sources exceptionnelles, les deux dernières recherches qui seront mentionnées et qui font figure de références dans le monde de l'analyse de réseaux n'en sont pas moins stimulantes par leur projet d'histoire totale et dynamique, revisitant les notions de stratégie et de structure sociale.

Étudiant 2 000 couples ayant résidé dans une centaine de fermes du village autrichien de Feistritz, de 1850 aux années 1960, les anthropologues L. Brudner et D. White font ainsi des propositions pour une mesure plus subtile de l'endogamie, et, sur le fond, sur les stratégies de transmission de la terre. L'utilisation de graphes pensés pour cela met en évidence les renchaînements créant des formes d'échange généralisé (et non seulement réciproque) et autorise la définition de groupes familiaux créés par ces alliances. Cela permet de tester l'idée que le renchaînement d'alliances permet de reconstituer une taille d'exploitation suffisante, dans un contexte normatif où les héritages sont divisés entre un héritier principal et d'autres, secondaires, qui soit émigrent en ville avec une dotation financière, soit reçoivent une part plus limitée de propriété<sup>19</sup>. On observe une endogamie des héritiers non pas au sens où ils épouseraient des enfants d'héritiers (ce qui accroîtrait la concentration des terres) mais de façon plus complexe : ils se marient dans des familles incluses dans un groupe caractérisé par le renchaînement régulier d'alliances. Au sein de ce groupe, ils épousent des descendants d'héritiers secondaires, ce qui maintient



en moyenne la taille des propriétés. Ce comportement matrimonial garantit la continuité d'une classe d'héritiers, distincte du reste du village. Lorsqu'il est nécessaire de vendre une ferme, d'ailleurs, l'acheteur choisi est aussi, de préférence, un membre du même groupe. En outre, les auteurs montrent que les renchéissements sont régulièrement actualisés : ne remontant pas à plus de quelques générations, ils sont connus des intéressés. C'est bien l'équilibre d'un système social d'ensemble (dont la désagrégation ultérieure est aussi évoquée) qui peut être envisagé grâce à l'analyse en termes de réseaux, sans pour autant évacuer toute notion de stratégies volontaires ou de diversité de formes.

Moins préoccupé de règles générales que de comprendre des dynamiques précisément situées dans le temps et l'espace, plus explicitement lié à une réflexion sur l'*agency* des individus, le projet de John F. Padgett sur les élites florentines des XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles, bénéficiant de sources exceptionnelles, a l'ambition de retracer l'ensemble des relations, familiales, économiques, politiques ou d'*amicizia*, entre les grandes familles de la ville, plusieurs milliers de ces données ayant déjà été codées. Une de ses premières publications, souvent commentée, a été critiquée pour la vision exagérément formelle et stratégique qu'elle donnerait du rôle et de la construction des réseaux (Padgett et Ansell, 1993 ; Emirbayer et Goodwin, 1994). Il est vrai que la thèse de l'article, rapidement résumée, peut sembler réductrice, puisqu'il s'agit de dire que le succès politique de la famille Médicis s'est en grande partie appuyé sur la morphologie très particulière de ses réseaux, avec une séparation entre alliances et liens économiques, une claire hiérarchie (tandis que les réseaux de leurs

adversaires, les oligarques, apparaissent plus indifférenciés) et enfin une position très centrale (d'« intermédiation ») au sein du réseau global des élites. Taxer un tel résultat – en lui-même subtil par la variété des échelles et des types de « réseau » envisagés – de déterministe ou l'accuser de surinterprétation reviendrait toutefois à ignorer tout un pan de l'article qui s'attache précisément à comprendre d'où vient cette position considérée comme potentiellement avantageuse.

Dès cette publication, l'accent est en effet mis sur la dynamique du réseau, en particulier des alliances. C'est le renfermement des oligarques sur eux-mêmes qui a, en quelque sorte par défaut, permis aux Médicis d'obtenir une position centrale dans le réseau en bénéficiant de « trous structureaux », en langage réseauiste. Le parti Médicis aurait donc bénéficié de « raw network material unintentionally channeled to them » : c'est seulement très tard que les acteurs auraient pris conscience du potentiel offert par cette position et en auraient fait un usage politique, les oligarques, de leur côté, « de façon presque hégélienne », ayant créé les réseaux qui menèrent à leur propre défaite (Padgett et Ansell, 1993, 1287). La causalité ultime est dès lors renvoyée à des événements d'ensemble – révolte des Ciompi ou crise fiscale – dont les conséquences, canalisées en termes de représentations identitaires, puis d'alliances et de morphologie sociale, ont finalement à nouveau une issue politique.

Pour autant, malgré la mention de l'importance des identités multiples et de la construction de rôles individuels à propos de Côme de Médicis, l'article pouvait être critiqué pour la faible place laissée aux mécanismes proprement politiques (le « comment » de la prise de

pouvoir) et aux questions de représentations. En effet, s'il est intéressant de se demander « objectivement » qui sont les partisans des Médicis (non pas, donc, des hommes issus d'une même classe sociale ou des parents, mais des membres de familles placées de la même façon dans un réseau d'ensemble), cela ne permet pas de comprendre pourquoi eux-mêmes se définissent comme un groupe ou pourquoi leurs adversaires les désignent comme des « hommes nouveaux », au mépris des « réalités » statistiques. Les recherches ultérieures de John F. Padgett – et de Paul McLean, son étudiant – l'ont amené à donner plus de place à ces questions d'identité et de représentations<sup>20</sup>. Parallèlement, l'enrichissement de ses données l'a amené à fournir un tableau bien plus vaste – au-delà de l'« explication » d'un événement politique – de la structure des alliances matrimoniales. Comme S. Lombardini ou L. Brudner et D. White, il recourt à des indicateurs précis issus de l'analyse de réseau (centralisation du réseau de mariages, indices d'intermédiarité, réciprocité ou transitivité des alliances...) pour compléter les études classiques d'homogamie entre classes ou quartiers et envisager l'évolution de la structure globale des élites aussi bien que les liens entre tels ou tels sous-groupes (Padgett, 1994). Ce projet très ambitieux est ainsi riche en propositions pour lier les niveaux micro, méso et macro et envisager des évolutions de façon non déterministe, mais intelligible. Il faut particulièrement souligner sa prise en compte des guerres et révoltes, rare dans les études empiriques de réseaux, avec l'idée que ces événements extérieurs peuvent faire jouer des « lignes de faille » préexistantes de la structure sociale. Évidemment, de telles études qui lient

formalisme du réseau, statistiques descriptives et étude qualitative ne se conçoivent que dans le cadre d'une « prosopographie de masse » (Rutman, 1980) qui nécessite non seulement de riches sources conservées, mais aussi un investissement qui n'est plus de l'ordre de la thèse : on parle là du travail d'équipes de recherche entières pendant de longues années<sup>21</sup>. Si elles ne sont donc pas aisément répliquables, les recherches de ce type n'en offrent pas moins des propositions de fond et sur les méthodes qui devraient bénéficier à l'ensemble des historiens.

## CONCLUSION

Les études impliquant l'histoire de la famille – que la famille en soit l'objet ou que les relations familiales et les alliances y jouent un rôle explicatif important – ne font que rarement une place à l'utilisation de l'analyse de réseaux, définie comme un ensemble de techniques particulières issues de la théorie des graphes. La plupart des exceptions concernent d'ailleurs des spécialistes des réseaux entraînés, entre autres, dans le domaine de l'histoire de la famille, plutôt que des historiens de la famille ajoutant une nouvelle méthode à leur répertoire. Néanmoins, les plus riches études qualitatives issues de la micro-histoire, comme les plus élaborés des travaux quantitatifs tentant d'insérer les comportements individuels dans leurs multiples contextes, retrouvent finalement les grandes questions posées par l'analyse de réseaux. En effet, l'apport de cette dernière ne réside pas tant dans la mise à disposition de logiciels de dessin ou de calcul que dans son offre de concepts précis pour penser différentes variantes des formes familiales et des influences de la famille sur l'individu.

Ainsi, les obstacles liés aux sources, qui peuvent empêcher l'application d'une « analyse de réseaux » au sens strict à certaines données historiques – quoique le présent numéro témoigne qu'ils ne sont pas absolus –, ne devraient pas empêcher les historiens de la famille, comme l'ont déjà fait certains pionniers, d'intégrer ces réflexions de fond. Lorsque l'on dit que la famille pèse, de quelle famille parle-t-on ? Par quel biais, de l'imitation à la pression, de l'aide à la décision collective, pense-t-on qu'elle pèse ? Qu'est-ce qui, dans la composition des groupes familiaux et leurs relations internes, peut permettre de comprendre des stratégies ou des résultats différents ? Comment caractériser la forme et l'efficacité de regroupements entre familles créés par des chaînes d'alliances ? Comment comparer des structures familiales entre différents groupes et entre différentes périodes ? Ce sont là des questions cruciales, dont la prise en compte peut permettre de sortir d'une vision purement descriptive de l'endogamie ou d'un déterminisme, culturel ou économique, transcrit par la notion de stratégie familiale. En mettant l'accent sur la forme des relations dans la famille et entre familles – permettant dans le même temps de réfléchir sur la définition de ces « familles » –, l'analyse de réseaux, conçue de façon ouverte, peut ainsi aider, sinon à trouver des réponses, en tout cas à spécifier des hypothèses de recherche.

Il faut certes se défier d'une vision du « réseau » qui oublierait que celui-ci n'est qu'un ensemble de liens reconstitués et mis en parallèle, dont la forme dépend souvent largement de quelques-

uns de ces liens, peut-être nés du hasard et de la nécessité, peut-être mal décryptés. Réciproquement, il ne faut pourtant pas oublier que chaque lien inter-individuel prend son sens en fonction de la structure dans laquelle il est inséré, ou plus exactement de la représentation que les acteurs se font de cette structure : ils ont bien une idée des liens possibles ou improbables, de leur position plus ou moins centrale dans tel ou tel réseau, de leur proximité avec tel ou tel groupe. Imparfaite comme tout outil des sciences sociales, l'analyse de réseaux permet de souligner l'importance d'une telle représentation du réel et propose des stratégies pour l'étudier.

En outre, technique descriptive et non explicative, il faut le souligner – visant à caractériser rigoureusement des formes complexes, l'analyse de réseaux ne s'apparente pas aux modèles statistiques causaux –, elle permet de rendre justice à la diversité du réel sans pour autant tomber dans l'abîme de l'observation infinie de formes irréductibles les unes aux autres. Dans la mesure où elle est accompagnée d'une réflexion sur la signification des liens dans la société observée et de changements d'échelle, avec la prise en compte précise de cas individuels et sans ignorance du contexte général, elle peut permettre de caractériser des idéaux-types, une gamme de formes aidant à rendre intelligibles les comportements observés.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- « Autour du livre de Paul-André Rosental, *Les sentiers invisibles : espace, familles et migrations dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle* » [dossier] (2002), *Annales de démographie historique*, 2, 129-160.
- « La culture généalogique » [dossier] (1991), *Annales ESC*, 4, 761-847.
- “Family Strategies: A Contested Concept” [dossier] (2002), *International Review of Social History*, 3, 421-485.
- ALCÁNTARA VALVERDE, Narda, CASASOLA VARGAS, Silvia et WHITE, Douglas R. (2002), “The Marriage Core of the Elite Network of Colonial Guatemala”, [manuscrit soumis, disponible sur : <http://eclectic.ss.uci.edu/~drwhite/pub/core11C.asasola.pdf>].
- ALEXANDER, Michael C., DANOWSKI, James A. (1990), “Analysis of Ancient Networks: Personal Communications and the Study of Social Structure in a Past Society”, *Social Networks*, 12, 313-335.
- BEARMAN, Peter S. (1993), *Relations into Rhetorics. Local Elite Structure in Norfolk, England, 1540-1640*, New Brunswick, Rutgers University Press.
- BEAUREPAIRE, Pierre-Yves, TAURISSON, Dominique (éd.) (2003), *Les ego-documents à l'heure de l'électronique. Nouvelles approches des espaces et des réseaux relationnels*, Montpellier, Presses universitaires de Montpellier et [www.egodoc.revues.org/octobre2002/](http://www.egodoc.revues.org/octobre2002/).
- BEAUALET, Scarlett, GOURDON, Vincent (1998), « Les liens sociaux à Paris au XVII<sup>e</sup> siècle : une analyse des contrats de mariage de 1660, 1665 et 1670 », *Histoire, économie et société*, 4, 583-612.
- BONNEUIL, Noël, BRINGÉ, Arnaud et ROSENTAL, Paul-André (2004), “Familial Components of First Migration after Marriage in Nineteenth Century France”, séminaire international “New History of Kinship”, Union internationale pour l'étude scientifique de la population, Paris, 1<sup>er</sup>-2 octobre 2004.
- BOURDELAIS, Patrice, GOURDON, Vincent (2000), « L'histoire de la famille dans les revues françaises (1960-1995) : la prégnance de l'anthropologie », *Annales de démographie historique*, 2, 5-48.
- BOURDIEU, Jérôme, POSTEL-VINAY, Gilles, ROSENTAL, Paul-André et SUWA-EISENMANN, Akiko (2000), « Migrations et transmissions inter-générationnelles dans la France du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle », *Annales HSS*, 4, 749-789.
- BRUDNER, Lilyan A., WHITE, Douglas R. (1997), “Class, Property and Structural Endogamy: Visualizing Networked Histories”, *Theory and Society*, 2-3, 161-208.
- CAMPBELL, Cameron, LEE, James (2003), “Social Mobility from a Kinship Perspective: Rural Liaoning, 1789-1909”, *International Review of Social History*, 18, 1-26.
- CAMPBELL, Cameron, LEE, James (2004a), “State Views and Local Views of Population: Linking and Comparing Genealogical and Household Register Data in Liaoning, 1749-1909”, California Center for Population Research On-Line Working Paper Series CCPR-025-04.
- CAMPBELL, Cameron, LEE, James (2004b), “Place and Person in Rural Northeast China: The Influence of Geographic and Kin Relationships on Individual Behavior, 1774-1909”, séminaire international “New History of Kinship”, Union internationale pour l'étude scientifique de la population, Paris, 1<sup>er</sup>-2 octobre 2004.
- CERUTTI, Simona (1990), *La ville et les métiers. Naissance d'un langage corporatif (Turin, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, EHESS.

- CHAUVARD, Jean-François (2004), « Source notariale et analyse des liens sociaux. Un modèle italien ? », 87-108, in *Liens sociaux et actes notariés dans le monde urbain en France et en Europe*, Vincent Gourdon, Scarlett Beauvalet et François-Joseph Ruggiu (dir.), Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne.
- COURGEAU, Daniel (2004), *Du groupe à l'individu : synthèse multiniveau*, Paris, INED.
- DEDIEU, Jean-Pierre, MOUTOUKIAS, Zacarias (1998), « Introduction. Approche de la théorie des réseaux sociaux », 7-30, in *Réseaux, familles et pouvoirs dans le monde ibérique à la fin de l'Ancien Régime*, Juan Luis Castellano et Jean-Pierre Dedieu (dir.), Paris, CNRS éditions.
- DEGENNE, Alain (2001), « Introduction à l'analyse des données longitudinales », manuel électronique édité par *Sciences humaines*, <http://www.scienceshumaines.com/textes.do>.
- DEGENNE, Alain et FORSÉ, Michel (2004), *Les réseaux sociaux*, Paris, Armand Colin [1<sup>re</sup> éd. 1994].
- DESCIMON, Robert (2004), « Réseaux de famille, réseaux de pouvoir ? Les quartiers de la ville de Paris et le contrôle du corps municipal dans le deuxième quart du XVI<sup>e</sup> siècle », 153-186, in *Liens sociaux et actes notariés dans le monde urbain en France et en Europe*, Vincent Gourdon, Scarlett Beauvalet et François-Joseph Ruggiu (dir.), Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne.
- DOLAN, Claire (1998), *Le notaire, la famille et la ville. Aix-en-Provence à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle*, Toulouse, Presses de l'Université du Mirail.
- DOLAN, Claire (2004), « Actes notariés, micro-analyse et histoire sociale : réflexions sur une méthodologie et une pratique », 139-151, in *Liens sociaux et actes notariés dans le monde urbain en France et en Europe*, Vincent Gourdon, Scarlett Beauvalet et François-Joseph Ruggiu (dir.), Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne.
- DUHAMELLE, Christophe (1995), « Parenté et orientation sociale : la chevalerie immédiate rhénane, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles », *Annales de démographie historique*, 59-73.
- DUHAMELLE, Christophe (1998), *L'héritage collectif. La noblesse d'Église rhénane, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, EHESS.
- EHMER, Josef (2001), « Family and Business among Master Artisans and Entrepreneurs: The Case of XIX<sup>th</sup> century Vienna », *The History of the Family*, 6, 187-202.
- EMIRBAYER, Mustafa, GOODWIN, Jeff (1994), « Network Analysis, Culture and the Problem of Agency », *American Journal of Sociology*, 6, 1411-1454.
- ERICKSON, Bonnie H. (1997), « Social Networks and History. A Review Essay », *Historical Methods*, 3, 149-157.
- FAGERLUND, Solveig (2000), « Women and Men as Godparents in an Early Modern Swedish Town », *The History of the Family*, 3, 347-357.
- FRTIG, Christine (2004), « Soziale Netzwerke und Zugang zu Ressourcen. Heirat und Patenschaften als Allianzbildung », Arbeitspapier für das Kolloquium des Lehrstuhls für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte de Neueren und Neueren Zeit (Münster).
- FRTIG, Georg (2004), « The Making of Kinship: Marriage in XVIII<sup>th</sup> to XIX<sup>th</sup> century Westphalia », séminaire international « New History of Kinship », Union internationale pour l'étude scientifique de la population, Paris, 1<sup>er</sup>-2 octobre 2004.
- FRTIG, Georg (2005), « Zwischen Xenophobie und Freundschaftspreis: Landmarkt und familiäre Beziehungen in Westfalen, 1830-1866 », *Jahrbuch für Wirtschaftsgeschichte*, Heft 1.

- FONTAINE, Laurence (1992), « Droit et stratégies : la reproduction des systèmes familiaux dans le Haut-Dauphiné, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles », *Annales ESC*, 6, 1259-1277.
- FONTAINE, Laurence (1995), « Rôle économique de la parenté », *Annales de démographie historique*, 5-16.
- GARÐARSDÓTTIR, Ólöf (1999), "Naming Practices and the Importance of Kinship Networks in Early Nineteenth-Century Iceland", *The History of the Family*, 3, 297-314.
- GARDEN, Maurice (1998), « Mariages parisiens à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : une micro-analyse quantitative », *Annales de démographie historique*, 111-133.
- GOURDON, Vincent, BEAUVALET, Scarlett et RUGGIU, François-Joseph (dir.) (2004), *Liens sociaux et actes notariés dans le monde urbain en France et en Europe*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne.
- HAREVEN, Tamara K. (2000), « L'histoire de la famille et la complexité du changement social » (deux parties), *Cahiers d'histoire*, 1, 9-34 et 2, 205-232.
- HIRSCH, Jean-Pierre (1991), *Les deux rêves du commerce. Entreprise et institution dans la région lilloise (1780-1860)*, Paris, EHESS.
- HONTEBEYRIE, Juliette, ROSENAL, Paul-André (1998), « Ségrégation sociale de l'espace et dynamiques longues de peuplement : la rue Wacquez-Lalo à Loos-lès-Lille (1866-1954) », 73-100, in *Trajectoires familiales et espaces de vie en milieu urbain*, Yves Grafmeyer et Francine Dansereau (dir.), Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- JOHANSEN, Ulla C., WHITE, Douglas R. (2002), "Collaborative Long-Term Ethnography and Longitudinal Social Analysis of a Nomadic Clan in Southeastern Turkey", 81-99, in *Chronicling Cultures: Long-term Field Research in Anthropology*, Robert V. Kemper et Anya Royce (eds.), Walnut Creek, AltaMira Press.
- KESZTENBAUM, Lionel (2004), "Places of Life Events as Bequestable Wealth. Familial Territory and Migration in France, XIX<sup>th</sup> and XX<sup>th</sup> Centuries", séminaire international "New History of Kinship", Union internationale pour l'étude scientifique de la population, Paris, 1<sup>er</sup>-2 octobre 2004.
- KLAPISCH-ZUBER, Christiane (1990), *La maison et le nom. Stratégies et rituels dans l'Italie de la Renaissance*, Paris, EHESS.
- LAZEGA, Emmanuel (1998), *Réseaux sociaux et structures relationnelles*, Paris, PUF.
- LAZEGA, Emmanuel (2003), « Rationalité, discipline sociale et structure », *Revue française de sociologie*, 44, 305-329.
- LE BRAS, Hervé (1973), « Parents, grands-parents, bisaïeux », *Population*, 1, 9-37.
- LEMERCIER, Claire (à paraître en 2006), « La famille, l'entreprise et l'institution, entre discours et pratiques (Paris, XIX<sup>e</sup> siècle) », *Revue d'histoire du dix-neuvième siècle*.
- LE I, Giovanni (1989), *Le pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard [éd. orig. 1985].
- LOMBARDINI, Sandro (1996), "Family, Kin, and the Quest for Community: A Study of Three Social Networks in Early-Modern Italy", *The History of the Family*, 3, 227-257.
- MA FARLANE, Alan (1970), *The Family Life of Ralph Josselin, A Seventeenth-Century Clergyman: An Essay in Historical Anthropology*, Cambridge, Cambridge University Press.
- MCLEAN, Paul D. (1998), "A Frame Analysis of Favor Seeking in the Renaissance: Agency, Networks, and Political Culture", *American Journal of Sociology*, 1, 51-91.

- MERCKLÉ, Pierre (2004), *Sociologie des réseaux sociaux*, Paris, La Découverte.
- MERZARIO, Raul (1981), *Il paese stretto. Strategie matrimoniali nella diocesi di Como secoli XVI-XVIII*, Torino, Einaudi.
- PADGETT, John F., ANSELL, Christopher K. (1993), "Robust Action and the Rise of the Medici, 1400-1434", *American Journal of Sociology*, 6, 1259-1319.
- PADGETT, John F. (1994), "Marriage and Elite Structure in Renaissance Florence, 1282-1500", Paper delivered to the Social Science History Association, téléchargeable: [home.uchicago.edu/~jpadgett/papers/unpublished/maelite.pdf](http://home.uchicago.edu/~jpadgett/papers/unpublished/maelite.pdf)
- PADGETT, John F. (2001), "Organizational Genesis, Identity and Control: The Transformation of Banking in Renaissance Florence", 211-257, in *Networks and Markets*, James E. Rauch et Alessandra Casella (eds.), New York, Russell Sage.
- PALLONI, Alberto, MASSEY, Douglas S., CEBALLOS, Miguel, ESPINOSA, Kristin et SPITTEL, Michael (2001), "Social Capital and International Migration: A Test Using Information on Family Networks", *American Journal of Sociology*, 5, 1262-1298.
- PERRIER, Sylvie (1995), « Rôles des réseaux de parenté dans l'éducation des mineurs orphelins selon les comptes de tutelle parisiens (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) », *Annales de démographie historique*, 125-135.
- PLAKANS, Andrejs, WETHERELL, Charles (2003), "Households and Kinship Networks: The Costs and Benefits of Contextualization", *Continuity and Change*, 18, 49-76.
- POLONI-SIMARD, Jacques (1998), « Liens personnels et milieux sociaux dans une société coloniale de l'Audience de Quito, 1620-1680 », 191-230, in *Réseaux, familles et pouvoirs dans le monde ibérique à la fin de l'Ancien Régime*, Juan Luis Castellano et Jean-Pierre Dedieu (dir.), Paris, CNRS éditions.
- POLONI-SIMARD, Jacques (2000), *La mosaïque indienne. Mobilité, stratification sociale et métissage dans le corregimiento de Cuenca (Équateur) du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, EHESS.
- POST, Wendy, VAN POPPEL, Frans, VAN IMHOFF, Evert, KRUSE, Ellen (1997), "Reconstructing the Extended Kin-network in the Netherlands with Geneological Data: Methods, Problems and Results", *Population Studies*, 3, 263-278.
- ROSENTAL, Paul-André (1999), *Les sentiers invisibles. Espace, famille et migrations dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, EHESS.
- ROSENTAL, Paul-André (2000), « Les liens familiaux, forme historique ? », *Annales de démographie historique*, 2, 49-81.
- ROSENTAL, Paul-André (2002), « Pour une analyse mésoscopique des migrations », *Annales de démographie historique*, 2, 145-160.
- RUGGLES, Steven (1986), "Availability of Kin and the Demography of Historical Family Structure", *Historical Methods*, 3, 93-102.
- RUTMAN, Darrett B., (1980), "Community Study", *Historical Methods*, 1, 29-41.
- RUTMAN, Darrett B., RUTMAN, Anita H. (1984), *A Place in Time: Middlesex County, Virginia, 1650-1750*, New York, Norton.
- TADMOR, Naomi (2001), *Family and Friends in Eighteenth-Century England: Household, Kinship, and Patronage*, New York, Cambridge University Press.
- VAN POPPEL, Frans, BLOOTHOOFT, Gerrit, GERRITZEN, Doreen et VERDUIN, Jan (1999), "Naming for

- Kin and the Development of Modern Family Structures. An Analysis of a Rural Region in the Netherlands in the Nineteenth and Early Twentieth Centuries”, *The History of the Family*, 3, 261-295.
- WELLMAN, Barry, WETHERELL, Charles (1996), “Social Network Analysis of Historical Communities: Some Questions from the Present for the Past”, *The History of the Family*, 1, 97-121.
- WETHERELL, Charles (1998), “Historical Social Network Analysis”, *International Review of Social History*, 43, 125-144.
- WHITE, Douglas R., BATAGELJ, Vladimir et MRVAR, Andrej (1999), “Analyzing Large Kinship and Marriage Networks with Pgraph and Pajek”, *Social Science Computer Review*, 3, 245-274.
- WHITE, Douglas R. et JOHANSEN, Ulla C. (2004), *Network Analysis and Ethnographic Problems: Process Models of a Turkish Nomad Clan*, Lanham, Lexington Books.
- WHITE, Douglas R., JORION, Paul (1996), “Kinship Networks and Discrete Structure Theory: Applications and Implications”, *Social Networks*, 18, 267-314.
- WHITE, Harrison C., BOORMAN, Scott A., BREIGER, Ronald R. (1976), “Social Structure from Multiple Networks I. Blockmodels of Roles and Positions”, 4, 730-780.

## NOTES

1. L'introduction la plus simple à ces notions est Mercklé, 2004. Lazega, 1998 et Degenne et Forsé, 2004 proposent un panorama des méthodes disponibles. Le site [www.insna.org](http://www.insna.org) offre logiciels et bibliographies. Sur l'application à l'histoire, Erickson, 1997 est une bonne introduction ; cf. aussi mon article « Analyse de réseaux et histoire », à paraître dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*.
2. Le logiciel Siena de Tom Snijders représente le projet le plus abouti : [cf. http://stat.gamma.rug.nl/snijders/siena.html](http://stat.gamma.rug.nl/snijders/siena.html).
3. Voir aussi pour des propositions de traitement prudent de ce type de données, axées sur l'idée de « réseau apparent » et la prise en compte des effets d'affichage social recherchés dans le choix des témoins, son article dans le présent numéro et Beauvalet et Gourdon, 1998.
4. Garden, 1998 évoque ce rôle légal du témoin dans le cas des actes de mariage français du XIX<sup>e</sup> siècle.
5. Pour l'utilisation des testaments, dans des contextes locaux où ils sont largement utilisés, voir Poloni-Simard, 1998, 2000 et Dolan, 1998. Sur les comptes de tutelle, cf. Perrier, 1995, qui dispose en outre de plusieurs assemblées pour un même dossier et peut ainsi mesurer l'implication plus ou moins durable des acteurs.
6. Parmi une large littérature, cf. récemment Van Poppel *et al.*, 1999 et Garðarsdóttir, 1999 ; pour un article classique, Klapsich-Zuber, 1990, chap. 4. Ces recherches sur les prénoms font de la famille leur objet, par exemple en cherchant à mesurer le poids de modèles patrilinéaires, plutôt que de faire des relations familiales un outil pour approcher la structure sociale, comme c'est souvent le cas des études de témoignage ou de parrainage.
7. Ici, A. Macfarlane a fait figure de pionnier par ses comptages visant à reconstituer divers cercles : parenté plus ou moins intime, efficace, voire « non familiale », parents et beaux-parents... (Macfarlane, 1970, 156-157). Pour un point sur le traitement actuel (peu formalisé) des « ego-documents », cf. Beaufrepaire et Taurisson (éd.), 2002.



8. Pour un état de la méthode et des logiques, voir White, Batagelj et Mrvar, 1999. Pour une présentation théorique appuyée sur des exemples anthropologiques et historiques (de la Bible aux présidents américains), cf. White et Jorion, 1996.

9. Pour des études plus qualitatives sur la construction consciente des généalogies, voir « La culture généalogique », 1991. Pour une comparaison, sur une même population, entre les biais des recensements administratifs et des généalogies, voir Campbell et Lee, 2004a.

10. Voir pour des études classiques Le Bras, 1972, Ruggles, 1986 ; Post *et al.*, 1997 font le point sur cette littérature.

11. Voir le numéro spécial « 3 000 familles, vingt ans après », *Annales de démographie historique*, 2004-1.

12. C'est en revanche l'apport d'un projet comparable, quoique d'échelle plus réduite, dont est issu l'article de Cristina Munno dans le présent numéro.

13. En histoire et en France, l'exemple le plus connu de ce type de démonstration est sans doute Fontaine (1992) ; voir aussi la synthèse proposée par le même auteur, évoquant les « textures » différentes des lignages et parentés (en termes d'ouverture ou d'articulation avec d'autres appartenances) et soulignant l'action des familles sur leur propre organisation (Fontaine, 1995). Pour un résumé des critiques et une bibliographie des débats précédents, voir « Family Strategies » (2002). Pour un point sur la place de ces approches en histoire de la famille, voir Bourdelais et Gourdon (2000) et Rosental (2000).

14. De façon similaire, S. Cerutti avait articulé l'étude des alliances entre membres de la municipalité turinoise et celle de leur définition de l'identité, locale ou professionnelle (Cerutti, 1990).

15. Sur l'apport d'une étude de très long terme appuyée sur la formalisation des réseaux de parenté et la liant aux évolutions sociales et politiques locales et générales, on lira aussi avec profit Johansen et White (2002), White et Johansen (2004). Bien que ce travail relève de l'anthropologie, c'est

l'histoire d'un groupe de nomades, de sa naissance au XIX<sup>e</sup> siècle à sa désagrégation actuelle, qui y est retracée.

16. Dolan, 1998, 204. Poloni-Simard, 1998 et 2000, met en œuvre des techniques similaires, non quantifiées mais attentives à une structure d'ensemble et à la place de médiateurs ; cependant, son objet, en étudiant les personnes mentionnées dans des testaments, est de reconstituer une structure ethnique et sociale en un instant donné, et non de s'intéresser à des logiques familiales.

17. Ce concept de « rôle » est central dans l'analyse structurale. Voir l'article fondateur de White, Boorman et Breiger (1976).

18. L'article de V. Gourdon dans le présent numéro, adoptant le même type de démarche, prend pour unité le ménage et mobilise en complément les liens de témoignage. Le travail en cours de C. Fertig compare, pour deux villages de Westphalie au XIX<sup>e</sup> siècle, la structure des liens d'alliance, de parrainage et de vente de terres (Fertig, 2004).

19. L'article d'Alcántara Valverde *et al.* (2002) permet d'observer des formes en partie similaires mais liées à un milieu (des élites coloniales) et à un système d'héritage (très ouvert, donnant une grande place aux femmes) très différents. Là, les alliances permettent aux personnes issues de l'élite de ne pas la quitter, mais elles offrent une marge d'entrée à des nouveaux venus.

20. Paul D. McLean a analysé des lettres de patronage dans le cadre de son travail de thèse (McLean, 1998). Padgett, 2001, porte également une attention particulière à la construction de rôles sociaux inédits en lien avec les innovations économiques.

21. Rutman et Rutman, 1984, reste un classique du domaine : si l'analyse de réseaux y est reléguée en appendice, ses concepts et propositions imprègnent le livre et notamment son chapitre 4. Il s'agit là de comprendre la construction d'une communauté américaine à partir de ses premiers migrants, puis la naissance de divisions (sociales, de quartier...) en son sein, et enfin ses liens avec des espaces plus larges.